

DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE REVENUS 2018 COMPLÉMENTAIRE

18



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Nom

Prénom

Adresse

1 | SALAIRES, GAINS DE LEVÉE D'OPTIONS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Rabais excédentaire sur options sur titres	1TP	1UP
Gains de levée d'options attribuées à compter du 28.9.2012; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées à compter du 28.9.2012 sur décision prise au plus tard le 7.8.2015; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction excédant 300 000 €.....	1TT	1UT
Gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise du 8.8.2015 au 30.12.2016; gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées sur décision prise à compter du 31.12.2016 pour leur fraction n'excédant pas 300 000 €		
- gain imposable <i>Après abattement</i>	1TZ	
- abattement pour durée de détention	1UZ	
- abattement de 50 %.....	1WZ	
- abattement fixe <i>Départ à la retraite d'un dirigeant de PME</i>	1VZ	
Gains et distributions provenant de parts ou actions de <i>carried-interest</i>	1NX	1OX
Gains et distributions provenant de parts de <i>carried-interest</i> soumis à la contribution salariale de 30 %.....	1NY	1OY
Indemnités pour préjudice moral <i>Fraction supérieure à 1 million d'euros</i>	1PM	1QM
Agents d'assurance: salaires exonérés <i>Option pour le régime fiscal des salariés</i>	1AQ	1BQ
Salariés impatriés: salaires et primes exonérés	1DY	1EY
Sommes exonérées transférées du CET au PERCO ou à un régime supplémentaire de retraite d'entreprise	1SM	1DN

SALAIRES ET PENSIONS EXONÉRÉS RETENUS POUR LE CALCUL DU TAUX EFFECTIF *N'indiquez pas ces revenus ligne 8T1 page 8.*

Salaires et pensions de source étrangère (exonérés selon la convention applicable), après déduction de l'impôt étranger. Salaires des détachés à l'étranger (y compris marins pêcheurs) exonérés en application de l'article 81A du code général des impôts.

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	1 ^{RE} PERS. À CHARGE	2 ^E PERS. À CHARGE
Salaires	1AC	1BC	1CC	1DC
Marins-pêcheurs <i>exerçant hors des eaux territoriales françaises</i>	1GE <input type="checkbox"/>	1HE <input type="checkbox"/>	1IE <input type="checkbox"/>	1JE <input type="checkbox"/>
Frais réels <i>joignez la liste détaillée sur papier libre</i>	1AE	1BE	1CE	1DE
Pensions de source étrangère	1AH	1BH	1CH	1DH
Pays de provenance des revenus de source étrangère				

DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET MEMBRES DU GROUPE FAMILIAL

ANNÉE BLANCHE

Si en 2018 vous avez perçu une rémunération (déclarée lignes 1A/1B) ou 1GB/1HB) versée par une société que vous contrôlez ou par une société contrôlée par votre conjoint, vos ascendants ou descendants ou vos frères et sœurs, indiquez le montant net imposable de la rémunération versée par cette société (après déduction forfaitaire de 10 % ou déduction des frais réels), hors rémunération exceptionnelle. Si cette société vous a déjà versé une rémunération avant 2018, indiquez également le montant net imposable de la rémunération non exceptionnelle des années 2015, 2016, 2017.

	SOCIÉTÉ 1		SOCIÉTÉ 2	
Nom de la société.....				
	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Rémunération non exceptionnelle nette de l'année 2018	1AN	1BN	1GN	1HN
La société vous a versé une rémunération avant 2018				
- Si votre rémunération de l'année 2018 est inférieure à l'une des rémunérations des années 2015, 2016, 2017.....	CAA <input type="checkbox"/>	CAB <input type="checkbox"/>	CBA <input type="checkbox"/>	CBB <input type="checkbox"/>
Vous n'avez pas à remplir les cases ci-dessous				
- Si votre rémunération de l'année 2018 est supérieure à chacune de vos rémunérations des années 2015, 2016, 2017, remplissez les cases ci-dessous :				
Rémunération non exceptionnelle nette de l'année 2015.....	1AY	1BY	1GY	1HY
Rémunération non exceptionnelle nette de l'année 2016.....	1UA	1VA	1UC	1VC
Rémunération non exceptionnelle nette de l'année 2017.....	1UB	1VB	1UD	1VD
La société vous a versé une rémunération pour la première fois en 2018	1AV <input type="checkbox"/>	1BV <input type="checkbox"/>	1GV <input type="checkbox"/>	1HV <input type="checkbox"/>

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À

Le

Signature and date area.

2 | REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS

Revenus réputés distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié **2G0**

Déficits des années antérieures non encore déduits :

2012 2013 2014 2015 2016 2017
2AA .. **2AL** .. **2AM** .. **2AN** .. **2AQ** .. **2AR**

Impatriés: revenus perçus à l'étranger exonérés (50 %) **2DM**

Pertes nettes sur prêts participatifs et minibons non imputées à reporter sur l'année 2019, provenant de l'année:
..... 2016..... **2TU** 2017..... **2TV** 2018..... **2TW**

Gains de cession des bons et contrats de capitalisation et d'assurance-vie

- gains attachés aux versements effectués avant le 27.9.2017 :
gains soumis au prélèvement libératoire **2VM** autres gains **2VN**

- gains attachés aux versements effectués à compter du 27.9.2017 :
gains imposables à 7,5 % **2VO** gains imposables à 12,8 % **2VP**

- moins-value de cession **2VQ**

3 | PLUS-VALUES ET GAINS DIVERS

Gains de levée d'options sur titres et gains d'acquisition d'actions gratuites attribuées avant le 28.9.2012 :

- gains taxables à : 18 % **3VD** 30 % **3VI** 41 % **3VF**

- gains imposables sur option dans la catégorie des salaires déclarant 1 **3VJ** déclarant 2 **3VK**

- gains sur options et actions gratuites attribuées à compter du 16.10.2007, soumis à la contribution salariale de 10 % **3VN**

Gains de cession de titres souscrits en exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) :

- activité exercée depuis au moins trois ans : BSPCE attribués
avant le 1.1.2018 **3SJ** à compter du 1.1.2018 **3TJ**

- activité exercée depuis moins de trois ans: gains taxables à 30 % **3SK**

Abattement pour durée de détention de droit commun sur plus-values déclarées ligne 3VG de la déclaration n° 2042 **3SG**

Plus-values bénéficiant de l'abattement pour durée de détention renforcé ou de l'abattement pour départ à la retraite des dirigeants de PME:

- plus-value avant abattement **3UA**

- abattement pour durée de détention renforcé **3SL** abattement fixe **3VA**

Clôture du PEA ou du PEA-PME :

avant expiration de la 2^e année: gain taxable à 22,5 % **3VM** entre la 2^e et la 5^e année: gain taxable à 19 % **3VT**

Profits sur instruments financiers taxables à 50 % **3PI**

Cession de titres détenus à l'étranger par les impatriés :

plus-values exonérées (50 %) **3VQ** moins-values non imputables (50 %) **3VR**

Produits et plus-values exonérés provenant de structures de capital-risque **3VC**

Plus-values immobilières et plus-values de cession de droits sociaux réalisées par les non-résidents **3SE**

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 D bis du CGI :

- plus-values dont le report a expiré en 2018 : avant abattement **3SA** plus-values imposables **3SB**

- complément de prix perçu en 2018 **3WE**

Plus-values en report d'imposition Article 150-0 B ter du CGI :

- plus-values réalisées en 2018 : avant abattement **3WH** après abattement **3WG**

- plus-values dont le report a expiré en 2018 :

· réalisées du 14.11.2012 au 31.12.2012 taxables à 24 % **3WI** taxables à 19 % **3WJ**

· plus-values réalisées à compter du 1.1.2013 :

plus-values avant abattement réalisées de 2013 à 2016 ... **3WN** réalisées à compter du 1.1.2017 ... **3XN**

plus-values après abattement **3WP**

impôt sur le revenu (IR) **3WR** contribution exceptionnelle sur les hauts revenus (CEHR) ... **3WT**

Plus-values de cession de titres d'OPC monétaires dont le report d'imposition a expiré en 2018 Article 150-0 B quater du CGI **3SZ**

Transfert du domicile fiscal hors de France Report de la déclaration n° 2074-ETD "Exit Tax"

- plus-values et créances dont l'imposition est en sursis de paiement

· plus-values et créances soumises : aux prélèvements sociaux ... **3WM** au barème de l'IR **3WA**

· plus-values art. 150-0 B ter du CGI : IR et CEHR **3TA**

prélèvements sociaux 15,5 % **3XM** prélèvements sociaux 17,2 % **3XA**

- plus-values et créances dont l'imposition ne bénéficie pas du sursis de paiement

· plus-values et créances soumises : aux prélèvements sociaux ... **3WD** au barème de l'IR **3WB**

· plus-values art. 150-0 B ter du CGI : IR et CEHR **3TB**

prélèvements sociaux 15,5 % **3XD** prélèvements sociaux 17,2 % **3YA**

Plus-values nettes de cession d'immeubles ou de biens meubles déjà imposées à 19 % **3VZ**

Plus-value exonérée au titre de la première cession d'un logement, autre que la résidence principale, sous condition de emploi **3VW**

4 I REVENUS FONCIERS

Amortissement « Robien » ou « Borloo neuf » déduit des revenus fonciers 2018 (investissements réalisés en 2009)..... 4BY

Taxe sur les loyers élevés des logements de petite surface *Report de la déclaration n° 2042 LE*..... 4BH

REVENUS EXCEPTIONNELS OU DIFFÉRÉS

Montant total des revenus à imposer selon le système du quotient *n'incluez pas ces revenus dans les autres rubriques de votre déclaration* 0XX

Nature, détail et année d'échéance normale de ces revenus. *Pour les bénéfices agricoles indiquez le nom du titulaire et s'il est adhérent d'un organisme de gestion agréé.*

6 I CHARGES ET IMPUTATIONS DIVERSES

Frais d'accueil sous votre toit de personnes de plus de 75 ans dans le besoin..... Nombre 6EV Montant ... 6EU

Nom et adresse des bénéficiaires

Dépenses de grosses réparations effectuées par les nus-propriétaires. Report de dépenses des années antérieures:

2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
6HJ <input type="text"/>	6HK <input type="text"/>	6HL <input type="text"/>	6HM <input type="text"/>	6HN <input type="text"/>	6HO <input type="text"/>	6HP <input type="text"/>	6HQ <input type="text"/>
2017							
6HR <input type="text"/>							

Sommes à ajouter au revenu imposable..... 6GH

Déficits globaux des années antérieures non encore déduits:

2012	2013	2014	2015	2016	2017
6FA <input type="text"/>	6FB <input type="text"/>	6FC <input type="text"/>	6FD <input type="text"/>	6FE <input type="text"/>	6FL <input type="text"/>

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

INVESTISSEMENTS LOCATIFS: LOI PINEL

Investissements réalisés et achevés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014

– en métropole avec engagement de location de 6 ans 7QA 9 ans 7QB

– outre-mer avec engagement de location de 6 ans 7QC 9 ans 7QD

Investissements réalisés en 2015

– en métropole avec engagement de location de 6 ans 7QE 9 ans 7QF

– outre-mer avec engagement de location de 6 ans 7QG 9 ans 7QH

Investissements réalisés en 2016

– en métropole avec engagement de location de 6 ans 7QI 9 ans 7QJ

– outre-mer avec engagement de location de 6 ans 7QK 9 ans 7QL

Investissements réalisés en 2017

– en métropole avec engagement de location de 6 ans 7QM 9 ans 7QN

– outre-mer avec engagement de location de 6 ans 7QO 9 ans 7QP

Investissements réalisés en 2018

– en métropole avec engagement de location de 6 ans 7QR 9 ans 7QS

– outre-mer avec engagement de location de 6 ans 7QT 9 ans 7QU

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Investissements réalisés du 1.9 au 31.12.2014 et achevés au 31.12.2014

– en métropole:

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt..... 7AI
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7BI

– outre-mer:

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt..... 7CI
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt..... 7DI

Investissements achevés en 2015

– en métropole:

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7BZ
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7CZ

– outre-mer:

- avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt 7DZ
- avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt 7EZ

>>>

Investissements achevés en 2016

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7QZ**
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RZ**
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7SZ**
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7TZ**

Investissements achevés en 2017

- en métropole :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7RA**
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RB**
- outre-mer :
 - avec engagement de location de 6 ans : report de 1/6 de la réduction d'impôt **7RC**
 - avec engagement de location de 9 ans : report de 1/9 de la réduction d'impôt **7RD**

INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI DUFLOT

Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.8.2014 et achevés en 2018

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés en 2013 :

- en métropole **7GH**
- outre-mer **7GI**

Investissements réalisés du 1.1 au 31.8.2014 :

- en métropole **7EK**
- outre-mer **7EL**

Reports concernant les investissements des années antérieures en métropole et outre-mer

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt. Indiquez la fraction de réduction d'impôt à reporter.

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2013 **7FI** 2014 **7FK** 2015 **7FR** 2016 **7FV** 2017 **7FW**

INVESTISSEMENTS LOCATIFS : LOI SCELLIER

RÉDUCTION D'IMPÔT : ENGAGEMENT DE LOCATION INITIAL

Reports concernant les investissements des années antérieures

Investissements achevés en 2017 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon :

reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 **7RT**
- Investissements réalisés en 2011 **7RU**

Investissements achevés en 2017 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna :

reportez 1/5 de la réduction d'impôt

- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 **7RV**
- Investissements réalisés en 2011 **7RW**

Investissements achevés en 2014, 2015 et 2016 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

- | | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| - Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon | 7YM <input type="text"/> | 7YT <input type="text"/> | 7WT <input type="text"/> |
| - Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon | 7YN <input type="text"/> | 7YU <input type="text"/> | 7WU <input type="text"/> |
| - Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon | 7YO <input type="text"/> | 7YV <input type="text"/> | 7WV <input type="text"/> |
| - Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM | 7YP <input type="text"/> | 7YW <input type="text"/> | 7WW <input type="text"/> |

Investissements achevés en 2014, 2015 et 2016 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna : reportez 1/5 de la réduction d'impôt

- | | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| - Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 | 7YQ <input type="text"/> | 7YX <input type="text"/> | 7WX <input type="text"/> |
| - Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 | 7YR <input type="text"/> | 7YY <input type="text"/> | 7WY <input type="text"/> |
| - Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 | 7YS <input type="text"/> | 7YZ <input type="text"/> | 7WZ <input type="text"/> |

Investissements achevés en 2011, 2012 et 2013 : reportez 1/9 de la réduction d'impôt

	2011	2012	2013
- Investissements réalisés en 2012 ou réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon		7GJ <input type="text"/>	7YB <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7HA <input type="text"/>	7GL <input type="text"/>	7YD <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2010 en métropole et dans les DOM-COM ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 en métropole, dans les DOM, à Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon	7HD <input type="text"/>	7GS <input type="text"/>	7YF <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 en métropole, et dans les DOM-COM	7HF <input type="text"/>	7GU <input type="text"/>	7YH <input type="text"/>

Investissements achevés en 2010 : reportez 1/9 de l'investissement

Investissements réalisés en 2010 :

- en métropole	7HV <input type="text"/>	- dans les DOM-COM	7HW <input type="text"/>
- métropole avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HX <input type="text"/>	- DOM-COM avec promesse d'achat avant le 1.1.2010	7HZ <input type="text"/>

Investissements réalisés en 2009 :

- en métropole en 2009 ; dans les DOM du 1.1.2009 au 26.5.2009 ; dans les DOM du 27.5.2009 au 30.12.2009 ne respectant pas les plafonds spécifiques	7HT <input type="text"/>
- dans les DOM-COM du 27.5.2009 au 31.12.2009 respectant les plafonds spécifiques	7HU <input type="text"/>

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015 ; réalisés en 2010 avec promesse d'achat avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :	2012	7LM <input type="text"/>	2013	7LN <input type="text"/>	2014	7LG <input type="text"/>	2015	7LK <input type="text"/>	2016	7LQ <input type="text"/>	2017	7LA <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016 ; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :	2012	7LS <input type="text"/>	2013	7LT <input type="text"/>	2014	7LH <input type="text"/>	2015	7LL <input type="text"/>	2016	7LR <input type="text"/>	2017	7LB <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017 ; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :	2012	7LZ <input type="text"/>	2013	7LX <input type="text"/>	2014	7LI <input type="text"/>	2015	7LO <input type="text"/>	2016	7LU <input type="text"/>	2017	7LC <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017 ; réalisés du 1.1 au 31.3.2013 avec engagement en 2012 et achevés de 2013 à 2017. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :	2012	7MG <input type="text"/>	2013	7MH <input type="text"/>	2014	7LJ <input type="text"/>	2015	7LP <input type="text"/>	2016	7LV <input type="text"/>	2017	7LY <input type="text"/>

COMPLÉMENT DE RÉDUCTION D'IMPÔT : PROROGATION TRIENNALE DE L'ENGAGEMENT DE LOCATION DANS LE SECTEUR INTERMÉDIAIRE

Engagement de location prorogé en 2018

À remplir uniquement la première année de demande du complément de réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

Investissements réalisés et achevés en 2009 en métropole et dans les DOM-COM

7ZV

Investissements en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements achevés en 2012

- Investissements réalisés en 2011 :				
Engagement de réalisation de l'investissement :	en 2011	7ZE <input type="text"/>	en 2010	7ZF <input type="text"/>
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :				
investissement réalisé :	du 1.1 au 31.3.2011	7ZG <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2011	7ZH <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2012 :				
Engagement de réalisation de l'investissement :	en 2012	7ZI <input type="text"/>	en 2011	7ZJ <input type="text"/>
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :				
investissement réalisé :	du 1.1 au 31.3.2012	7ZK <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2012	7ZL <input type="text"/>

Investissements achevés en 2013

- Investissements réalisés en 2011 :				
Engagement de réalisation de l'investissement :	en 2011	7SE <input type="text"/>	en 2010	7SF <input type="text"/>
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2010 :				
investissement réalisé :	du 1.1 au 31.3.2011	7SG <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2011	7SH <input type="text"/>
- Investissements réalisés en 2012 :				
Engagement de réalisation de l'investissement :	en 2012	7SI <input type="text"/>	en 2011	7SJ <input type="text"/>
Logement acquis en état futur d'achèvement avec contrat de réservation enregistré au plus tard le 31.12.2011 :				
investissement réalisé :	du 1.1 au 31.3.2012	7SK <input type="text"/>	du 1.4 au 31.12.2012	7SL <input type="text"/>
- Investissements réalisés du 1.1.2013 au 31.3.2013 avec engagement de réalisation en 2012				7SM <input type="text"/>

Reports concernant les engagements de location prorogés en 2016 ou 2017

À remplir à partir de la deuxième année d'application du complément de réduction d'impôt. Reportez 1/3 du complément de réduction d'impôt.

Prorogation en 2016

Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 7ZM [] Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7ZN []

Prorogation en 2017

Investissements achevés en 2011 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 7ZQ [] Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7ZR []

Investissements achevés en 2012 en Polynésie française, Nouvelle Calédonie, dans les îles Wallis et Futuna

Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7ZS []

Investissements réalisés en 2012 7ZU [] Investissements réalisés en 2011 ou en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7ZT []

Report du solde de complément de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée

- Investissements réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés en 2011 ou 2012

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2016 7ZP [] ... 2017 7XP []

- Investissements réalisés en 2011 et achevés en 2011 ou 2012; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés en 2012

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2016 7ZO [] .. 2017 7XO []

- Investissements réalisés en 2012 et achevés en 2012

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2017 7XQ []

INVESTISSEMENTS DESTINÉS À LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE : LOI CENSI-BOUVARD

Investissements réalisés en 2018 ou réalisés antérieurement si achevés en 2018

Engagement de location à souscrire la première année au titre de laquelle la réduction d'impôt est demandée

Engagement de location en meublé à l'exploitant pendant une durée de 9 ans, à compter de la date de prise d'effet du bail : [][][][][][][][][][][]

cochez la case 7II COCHEZ []

Adresse du logement; nom et type d'établissement dans lequel se situe le logement :

[]

Date d'achèvement du logement pour les logements acquis en l'état futur d'achèvement

ou date d'achèvement des travaux pour les logements achevés depuis au moins quinze ans acquis en vue de leur réhabilitation [][][][] 2018

Investissements réalisés en :

À remplir uniquement la première année de demande de la réduction d'impôt. Indiquez le montant de l'investissement.

2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018
7ID [] 7JT [] 7OU [] 7OV [] 7OW [] 7OX [] 7OY []

Reports concernant les investissements des années antérieures

À remplir à partir de la deuxième année d'application de la réduction d'impôt.

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en 2017 :

réalisés de 2013 à 2017 7SA [] réalisés en 2012 7SB [] réalisés en 2011 7SC []

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2013 2014 2015 2016
- réalisés de 2013 à 2016 70A [] 70F [] 70K [] 70P []
- réalisés en 2012 ou réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 70B [] 70G [] 70L [] 70Q []
- réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 70C [] 70H [] 70M [] 70R []
- réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 70D [] 70I [] 70N [] 70S []
- réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 70E [] 70J [] 70O [] 70T []

Report de 1/9 de la réduction d'impôt. Investissements achevés en :

2011 2012
- réalisés en 2012 7JV []
- réalisés en 2011 ou réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 7IA [] 7JW []
- réalisés en 2010 ou réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 7IB [] 7JX []
- réalisés en 2009 ou réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7IC [] 7JY []

Report de 1/9 de l'investissement. Investissements achevés en 2010

- réalisés en 2009 7IR [] réalisés en 2010 7IP []
- réalisés en 2010 avec promesse d'achat en 2009 7IQ []

Report du solde de réduction d'impôt non imputé les années précédentes

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée les années précédentes faute d'un impôt sur le revenu suffisant.

Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

- Investissements réalisés en 2009 et achevés de 2009 à 2015; réalisés en 2010 avec engagement avant le 1.1.2010 et achevés de 2010 à 2016.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2012 7IY [] 2013 7PA [] 2014 7PF [] 2015 7PK [] 2016 7PP [] .. 2017 7PU []

- Investissements réalisés en 2010 et achevés de 2010 à 2016; réalisés en 2011 avec promesse d'achat en 2010 et achevés de 2011 à 2016.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2012 **7JC** 2013 **7PB** 2014 **7PG** 2015 **7PL** 2016 **7PQ** 2017 **7PV**

- Investissements réalisés en 2011 et achevés de 2011 à 2017; réalisés en 2012 avec promesse d'achat en 2011 et achevés de 2012 à 2016.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2012 **7JI** 2013 **7PC** 2014 **7PH** 2015 **7PM** 2016 **7PR** 2017 **7PW**

- Investissements réalisés en 2012 et achevés de 2012 à 2017; réalisés en 2013 avec promesse d'achat en 2012 et achevés de 2013 à 2016.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2012 **7JS** 2013 **7PD** 2014 **7PI** 2015 **7PN** 2016 **7PS** 2017 **7PX**

- Investissements réalisés et achevés de 2013 à 2017. Report du solde de réduction d'impôt de l'année :

2013 **7PE** 2014 **7PJ** 2015 **7PO** 2016 **7PT** 2017 **7PY**

TRAVAUX DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE: LOI MALRAUX

Dépenses payées en 2018

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée au plus tard le 31.12.2016:

- dans un secteur sauvegardé, dans un quartier ancien dégradé ou dans un site patrimonial remarquable couvert par

un plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) approuvé **7NX**

- dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP), dans une aire de mise en valeur

de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) ou dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé **7NY**

Demande de permis de construire ou déclaration de travaux déposée à compter du 1.1.2017:

- dans un site patrimonial remarquable couvert par un PSMV approuvé, dans un quartier ancien dégradé ou

dans un quartier du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) **7TX**

- dans un site patrimonial remarquable non couvert par un PSMV approuvé **7TY**

Report du solde de réduction d'impôt non encore imputé

À remplir uniquement lorsqu'une fraction de réduction d'impôt n'a pas pu être imputée faute d'un montant suffisant d'impôt sur le revenu. Indiquez la fraction de réduction d'impôt non imputée.

Report du solde de réduction d'impôt de l'année 2017 **7KZ**

AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Travaux de réhabilitation des résidences de tourisme

Dépenses payées en 2018 Report de la fiche n° 2041 GF **7XX**

Investissements locatifs dans le secteur touristique Report des dépenses de l'année 2012:

acquisition d'un logement neuf **7UY** réhabilitation d'un logement **7UZ**

Intérêts des prêts étudiants contrats conclus entre le 1.9.2005 et le 31.12.2008

- Intérêts versés en 2018 au titre de l'une des cinq premières annuités de remboursement **7UK**

- Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal:

nombre d'années de remboursement avant 2018 **7VO** intérêts versés avant 2018 **7TD**

Travaux de prévention des risques technologiques dans les logements donnés en location Report de la fiche 2041 GR

Dépenses de travaux et de diagnostic préalable **7WR**

Dépenses de protection du patrimoine naturel

Report de réduction d'impôt des années antérieures **7KD** **2012** **7KE** **2013**

Travaux de conservation ou de restauration d'objets classés monuments historiques

..... **7NZ**

Souscription au capital de SOFICA 30% **7FN** 36% **7GN** 48% **7EN**

Souscription au capital de petites et moyennes entreprises

- Versements 2018 **7CF**

- Report de versements des années antérieures:

	2014	2015	2016	2017
• souscription réalisée avant le 1.1.2012	7CL <input type="text"/>	7CM <input type="text"/>	7CN <input type="text"/>	7CX <input type="text"/>
• souscription réalisée à compter du 1.1.2012	7CQ <input type="text"/>	7CR <input type="text"/>	7CV <input type="text"/>	7CX <input type="text"/>

- Report de réduction d'impôt au titre du plafonnement global de l'année:

	2013	2014	2015	2016	2017
.....	7CY <input type="text"/>	7DY <input type="text"/>	7EY <input type="text"/>	7FY <input type="text"/>	7GY <input type="text"/>

Souscription de parts de FCP dans l'innovation **7GQ**

Souscription de parts de fonds d'investissement de proximité (FIP) **7FQ**

Souscription de parts de FIP investis en Corse **7FM**

Souscription de parts de FIP investis outre-mer **7FL**

Souscription au capital d'entreprises de presse 30% **7MX** 50% **7MY**

Investissements forestiers

- Dépenses réalisées en 2018 :

Acquisition	7UN	<input type="text"/>	Assurance	7UL	<input type="text"/>
Travaux.....	7UP	<input type="text"/>	Travaux consécutifs à un sinistre	7UT	<input type="text"/>
Travaux avec adhésion à une organisation de producteurs				7UA	<input type="text"/>
Travaux consécutifs à un sinistre avec adhésion à une organisation de producteurs				7UB	<input type="text"/>
Contrat de gestion.....	7UQ	<input type="text"/>	Contrat de gestion avec adhésion à une org. de producteurs	7UI	<input type="text"/>

- Report des dépenses de travaux des années antérieures :

	Hors sinistre		Après sinistre	
2010			7TF	<input type="text"/>
2011			7TG	<input type="text"/>
2012			7TH	<input type="text"/>
2013			7TI	<input type="text"/>
2014	7UX	<input type="text"/>	7TJ	<input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VP	<input type="text"/>	7TK	<input type="text"/>
2015	7VM	<input type="text"/>	7TM	<input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VN	<input type="text"/>	7TO	<input type="text"/>
2016	7VQ	<input type="text"/>	7TP	<input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VR	<input type="text"/>	7TQ	<input type="text"/>
2017	7VS	<input type="text"/>	7TR	<input type="text"/>
avec adhésion à une organisation de producteurs.....	7VL	<input type="text"/>	7TS	<input type="text"/>

Cotisations pour la défense des forêts contre l'incendie	7UC	<input type="text"/>
Intérêts d'emprunt pour reprise de société	7FH	<input type="text"/>
Intérêts pour paiement différé accordé aux agriculteurs	7UM	<input type="text"/>

8 I DIVERS

Revenus de source étrangère ouvrant droit à un crédit d'impôt égal à l'impôt étranger :

- impôt payé à l'étranger sur revenus de capitaux mobiliers et plus-values

8VL

- impôt payé à l'étranger sur autres revenus

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
8VM	<input type="text"/>	8WM	<input type="text"/>
		8UM	<input type="text"/>

Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif *autres que les salaires et pensions*

8TI

Impôt en sursis de paiement en cas de transfert du domicile fiscal hors de France *Report de la déclaration n° 2041 GL ou n° 2074 ETS.*

8TN

Reprises de réductions ou de crédits d'impôt

8TF

Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus :

vos revenus non passibles de l'impôt sur le revenu en France excèdent 50 % de vos revenus mondiaux au titre des années 2016 ou 2017

8TD

Revenus du patrimoine exonérés de CSG et de CRDS

Vous relevez d'un régime d'assurance maladie d'un État de l'Espace économique européen

DÉCLARANT 1

DÉCLARANT 2

ou de la Suisse et vous n'êtes pas à la charge d'un régime obligatoire de sécurité sociale français

8SH

8SI

Remplissez les cases ci-dessous uniquement si vous êtes mariés ou pacsés et si un seul des deux conjoints remplit la condition ci-dessus.

Montant des revenus exonérés de CSG et de CRDS :

revenus fonciers *après abattement si régime micro*

8RF

rentes viagères à titre onéreux *montant net après abattement*

8RV

revenus de capitaux mobiliers

8RC

plus-values de cession de valeurs mobilières et gains assimilés

8RM

Revenus d'activité et de remplacement soumis aux contributions sociales *Voir document n° 2041 GG*

Revenus d'activité et de remplacement de source étrangère, salaire différé de l'héritier d'un exploitant agricole et revenus non salariaux des aidants familiaux, imposables à la CRDS, à la CASA (certaines pensions et allocations de préretraite) et à la CSG au taux de :

- revenus non salariaux des aidants familiaux

9,2 % 8PH

- revenus non salariaux

9,2 % 8TQ

- salaires

9,2 % 8TR

- allocations de préretraite

9,2 % 8SC

- allocations de chômage

6,2 % 8SW

3,8 % 8SX

- indemnités journalières de maladie, maternité, accident du travail

6,2 % 8TW

- pensions de retraite et d'invalidité

8,3 % 8TV

3,8 % 8TX

- pensions en capital soumises à l'imposition forfaitaire

8,3 % 8SA

3,8 % 8SB